
www.apammrs.org ou nous contacter info@apammrs.org



L'APAMM-RS vous informe :

Période estivale

L'équipe de l'APAMM-RS vous souhaite de continuer de passer un bel été! Profitez de cette magnifique température pour faire le plein.

Prenez note que certaines de nos employées sont en vacances, mais que nos services sont toujours disponibles pour vous.

Calendrier d'automne

À ce jour, nos membres ont reçu notre calendrier d'automne et les inscriptions ont débuté.

Inscrivez-vous rapidement si vous souhaitez participer à nos ateliers. Premiers arrivés, premiers servis! Vous pourrez bientôt le consulter sur notre site internet.

Histoire des familles (4e segment)

Nous vous présentons le 4e segment de l'histoire des associations familles en lien avec les politiques en santé mentale.

4e partie - La place des familles dans l'évolution des politiques en santé mentale au Québec

Les années 1980... La primauté de la personne. "Je suis une personne pas une maladie"

Adoption d'une politique de "santé mentale". La notion de maladie mentale s'élargit et tient maintenant compte des composantes environnementales et psychologiques de la personne pour faire place à la santé mentale. La maladie mentale devient un terme trop restrictif pour l'ensemble des professionnels de la santé et les approches biopsychosociales sont privilégiées. Les aspects affectif, cognitif et relationnel viennent déloger l'unique aspect biologique de la "maladie mentale".

Une multitude de services voient le jour. Nous souhaitons offrir une panoplie de services aux personnes qui vivent un problème de santé mentale.

Place des familles

- Apparition des groupes d'entraide et éclosion des ressources communautaires, des groupes de défense des droits, des services d'aide à la réinsertion sociale, de centres de crise, etc.
- L'attention se porte spécifiquement sur les problèmes auxquels les familles et l'entourage font face. La ministre Lavoie-Roux incite les représentants des familles à poursuivre leurs revendications. Un programme de soutien aux familles qui vise à contrer leur épuisement est mis sur pied avec, entre autres, des mesures de répit-dépannage.
- Le gouvernement reconnaît les familles comme des partenaires dans la démarche d'offre des services.
- Le Québec se dote de nombreuses associations familles. C'est d'ailleurs en 1981 que l'APAMM-RS voit le jour et qu'une première subvention de 8000\$ sera accordée à l'association !
- Il faut noter que malgré tout, les familles n'ont pas davantage accès aux informations concernant leur proche. On prend soin d'eux pour qu'ils prennent soin de leur proche.

Les familles sont passées du banc des accusés, responsables de la maladie mentale de leur proche au banc des sauveurs, fournisseurs des services.

- En résumé, l'objectif majeur de cette politique est de désengorger les urgences tout en utilisant les forces du milieu dont celles des familles.



Ceci est un sous-titre

N'oubliez pas! Vous pourrez bientôt consulter notre calendrier d'automne sur notre site internet et vous inscrire à l'une de nos activités.